

Guide de transition pour les jeunes



Sujets de discussion

- Historique et informations à propos de la SCO
- Aperçu des projets
- Les fondements de la réussite
- Votre cheminement vers l'avenir :
 - Enseignement supérieur
 - Apprentissage
 - Lieu de travail
- Soutiens supplémentaires
- Questions et annexes



À propos de la SCO

La Société canadienne de l'ouïe (SCO) est le principal fournisseur canadien de services, de produits et d'éducation sur la santé auditive, et est une source d'information pour les personnes sourdes et malentendantes.

Fondée en 1940, la SCO est unique en Amérique du Nord. Elle offre une gamme complète de services pour la communauté des sourds et des malentendants, notamment des services d'interprétation en langue des signes, de perfectionnement linguistique individuel pour les adultes et les enfants, de conseils pour la recherche d'emploi, d'enseignement de la langue des signes, de formation à la lecture labiale, de tests auditifs, d'aides à l'audition, de counseling, etc.

La SCO offre également la gamme la plus complète d'appareils de communication qui aident et améliorent la communication au Canada.

Notre gamme de produits est diversifiée et comprend des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS), des détecteurs de fumée visuels, des appareils de surveillance de bébés, des appareils d'alarme et des réveils.

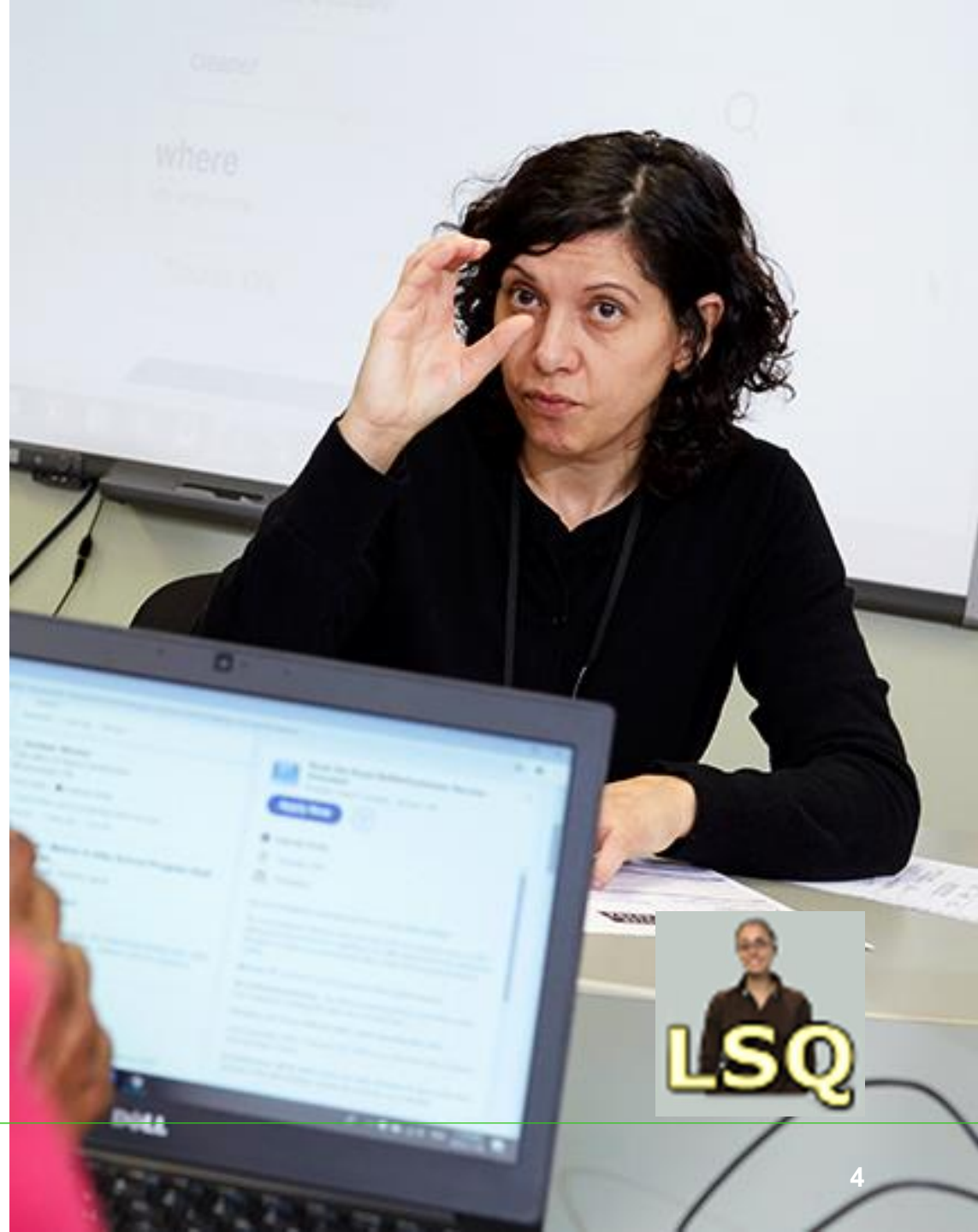
La SCO s'engage à fournir des informations impartiales pour aider ses clients à prendre des décisions éclairées et à faire les meilleurs choix.



Les programmes de la SCO

La SCO emploie plus de 350 personnes offrant plus de 17 programmes au moyen d'un réseau de 29 bureaux répartis dans tout l'Ontario.

Tous les services de la SCO sont fournis par des professionnels expérimentés dans la prestation de services répondant aux besoins de notre clientèle dans un environnement accessible et confidentiel.



Principaux programmes

Services d'accessibilité

- Fournit des conseils d'experts et des solutions de communication pour rendre votre maison, votre école, votre lieu de travail ou vos installations accessibles.

Services de counseling

- Des services de counseling gratuits, dans nos bureaux situés en Ontario, pour aider les personnes sourdes et malentendantes et leurs familles à trouver des solutions saines aux défis auxquels elles sont confrontées dans la vie.

Services d'emplois

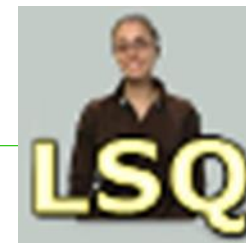
- Aide les personnes sourdes et malentendantes à trouver un emploi et collabore avec les employés et les employeurs afin de mettre en place les soutiens nécessaires pour permettre à tous de réussir.

Services d'enseignement

- Aide les nouveaux arrivants sourds et malentendants au Canada à apprendre l'anglais et à acquérir des compétences indispensables à la vie de tous les jours
- Enseigne l'alphabétisation et les compétences de base aux personnes sourdes et malentendantes
- Enseigne la langue des signes à tous ceux qui veulent l'apprendre

Services de santé auditive

- Les services de santé auditive sont offerts dans des installations audiologiques ultramodernes situées dans les principaux bureaux de la SCO dans tout l'Ontario, offrant un éventail de services, notamment des tests auditifs, des appareils auditifs, des consultations sur les acouphènes et bien plus encore.



À propos du projet

- Mieux soutenir les étudiants dans la poursuite de leurs ambitions, de leurs objectifs après l'école secondaire et de leurs aspirations dans la vie
- Encourager l'indépendance, l'auto-efficacité et l'autodétermination
- Fournir des renseignements sur les droits et les responsabilités
- Encourager l'autopromotion et le contrôle de l'environnement des étudiants
- Expliquer les principaux cheminements offerts, les soutiens et toute l'information essentielle à la réussite !



FONDEMENTS



Forces internes

Une attitude positive se façonne à force de faire preuve à tout moment d'un comportement positif. Soyez sur vos gardes contre les croyances ou les attitudes audacieuses ou capacitaires qui peuvent, directement ou indirectement, consciemment ou non, promouvoir, maintenir ou ancrer un traitement différentiel ou de nature symbolique, ou avantager certains étudiants et en désavantager d'autres.

L'autodétermination (théorie de l'autodétermination) décrit le droit et la responsabilité des personnes de prendre des décisions pour elles-mêmes sans contraintes extérieures.

Le concept de soi est généralement défini comme la perception que l'individu a de lui-même suite à ses expériences de vie et à l'interprétation de ces expériences.

Les attentes personnelles correspondent à nos attentes pour l'avenir, souvent fondées sur la perception que nous avons de nos compétences, de nos capacités et des possibilités qui s'offrent à nous.



Forces externes

L'audisme. Comme toutes formes de discrimination, l'audisme est fondé sur des idées fausses et des malentendus souvent déguisés en sentiments de préoccupation pour la sécurité, en méconnaissance des accommodements ou en perception de difficultés financières indues pour fournir des accommodements. Les obstacles comportementaux comprennent les attentes et les comportements négatifs des éducateurs, des prestataires de services ou des employeurs concernant les capacités des personnes sourdes et malentendantes.

Les pratiques discriminatoires fondées sur la capacité physique reposent souvent sur l'idée que le handicap ou le fait d'être une personne sourde et malentendante est une « anomalie par rapport à la normalité », plutôt qu'une variation inhérente et attendue de la condition humaine. L'argumentation peut également s'exprimer par un comportement paternaliste et condescendant envers les personnes handicapées ou qui sont sourdes et malentendantes.



Des étapes qui ont fait leurs preuves !

- Se connaître soi-même.
- Développer une confiance en soi, des compétences en matière d'autopromotion et de résilience.
- Développer et explorer les pratiques d'auto-soins.
- Explorer et faire l'expérience de nombreuses opportunités, défis et leçons.
- Effectuer des transitions et des changements, et comprendre comment cela vous affecte.
- Prendre des décisions et fixer des objectifs.
- Prendre des mesures et atteindre des objectifs.
- Toujours demander de l'aide et du soutien quand on en a besoin !

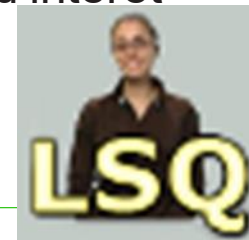


Autonomie en matière de santé

- Toute activité que nous faisons délibérément afin de **prendre soin** de notre santé mentale, émotionnelle et physique.
- Une bonne **autonomie en matière de santé** est essentielle pour améliorer l'humeur et réduire l'anxiété.
- L'autonomie en matière de santé est différente pour chacun !

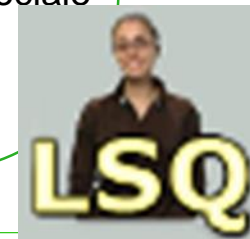
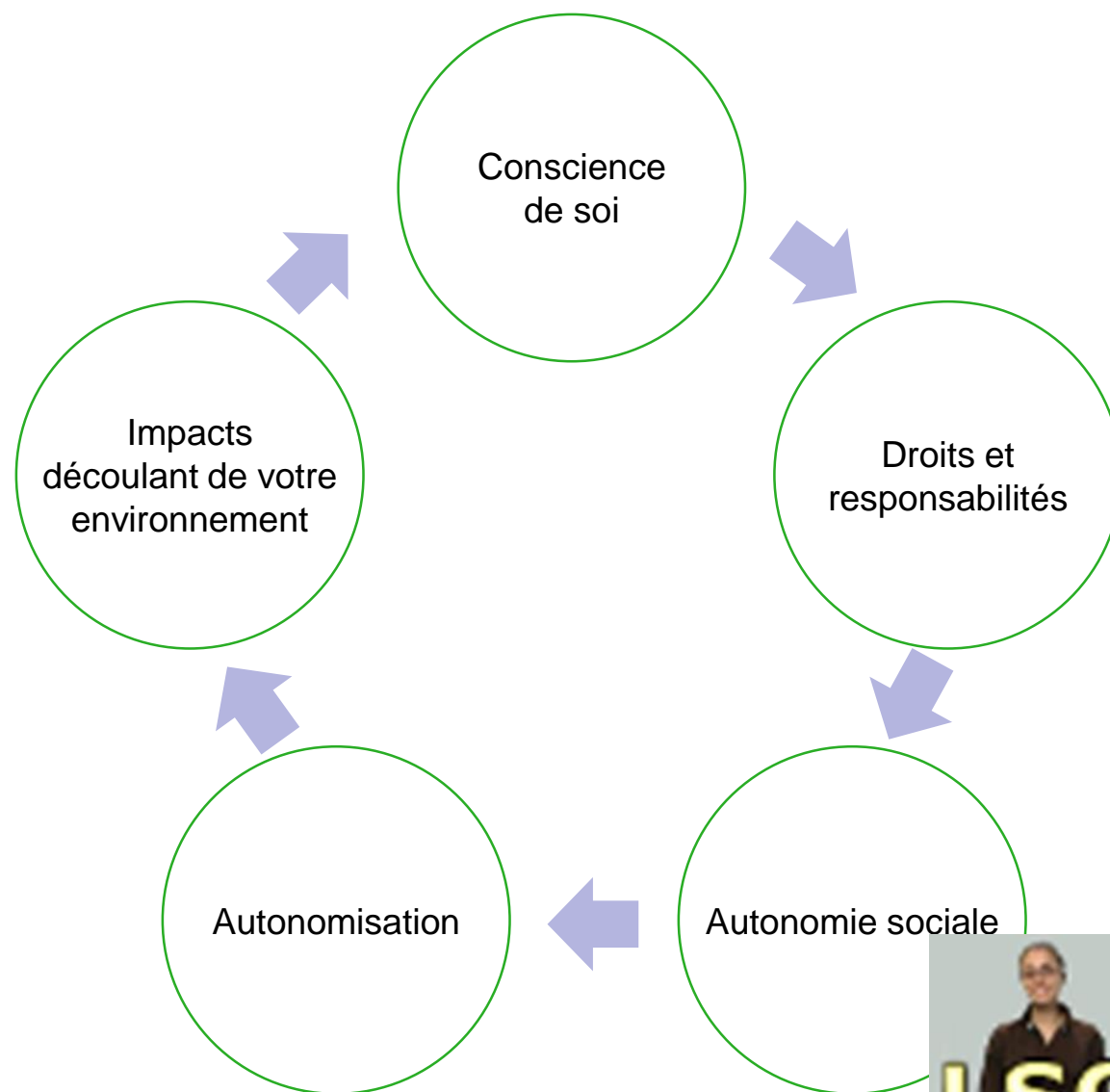
Être autonome en matière de santé peut vouloir dire :

- Se promener/faire de l'exercice
- Privilégier ces désirs ou ces besoins
- Passer du temps seul ou à l'extérieur
- Demander de l'aide
- Fixer des limites
- Dire non
- Méditer
- Avoir un passe-temps ou un centre d'intérêt



Le cycle de l'autonomisation

- La conscience de soi — Ce dont on a besoin pour réussir, pour s'autodéterminer et se valoriser.
- Connaître et comprendre ses droits et ses responsabilités.
- Savoir comment et quand défendre ses intérêts pour obtenir le meilleur résultat possible.
- L'autonomisation permet de contrôler ses résultats, son environnement et son succès !
- Reconnaître son impact sur son environnement et sa réussite, menant à une prise de conscience de soi.



Conscience de soi



Expériences : Travail bénévole, possibilités de leadership, équipes sportives/activités de groupe, emplois à temps partiel, coopération



Faire des erreurs et en tirer des leçons



Poser des questions, approfondir ses connaissances et comprendre comment cela vous affecte.



Être accessible, faire preuve de pédagogie et de respect



Motivation personnelle — n'abandonnez jamais ! Vous pouvez faire tout ce que les personnes non-sourdes peuvent faire, mais différemment !



Patience



Le bénévolat et pourquoi c'est important

- Cela vous aidera à vous faire des amis, à acquérir de nouvelles compétences, à faire progresser votre carrière et à vous sentir plus heureux et en meilleure santé.
 - Établir des liens avec d'autres personnes vous permet de multiplier vos possibilités
 - Ex. : Vous êtes bénévole dans un refuge pour animaux. Vous pourriez être engagé par la suite ou l'expérience que vous avez acquise ici vous permettra d'être qualifié pour un autre emploi.
- Cette expérience pourrait vous mener à découvrir d'autres carrières, à identifier ce que vous aimez et n'aimez pas dans certaines tâches, etc.
- Donner aux autres peut également contribuer à protéger votre santé mentale et physique.
 - Cela peut réduire votre stress, combattre la dépression, vous stimuler mentalement et vous donner un but.
- Cela augmente la confiance en soi. Vous faites du bien aux autres et à la communauté.
- Cela vous procure un sentiment naturel d'accomplissement.
- Cela vous procure un sentiment de fierté et d'identité.



Droits et responsabilités

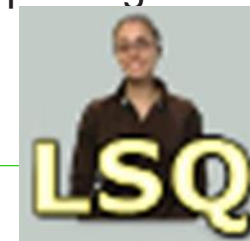
Nous avons de nombreux droits et de nombreuses responsabilités : voter, obtenir un passeport pour voyager, payer des impôts. Voici quelques autres exemples de vos droits et de vos responsabilités :

DROITS

- Travailler ou étudier
- Avoir accès à la communication
- Vivre dans des communautés sûres
- Obéir à la loi
- Prendre ses responsabilités pour soi-même et sa famille
- Protéger son patrimoine et son environnement

RESPONSABILITÉS

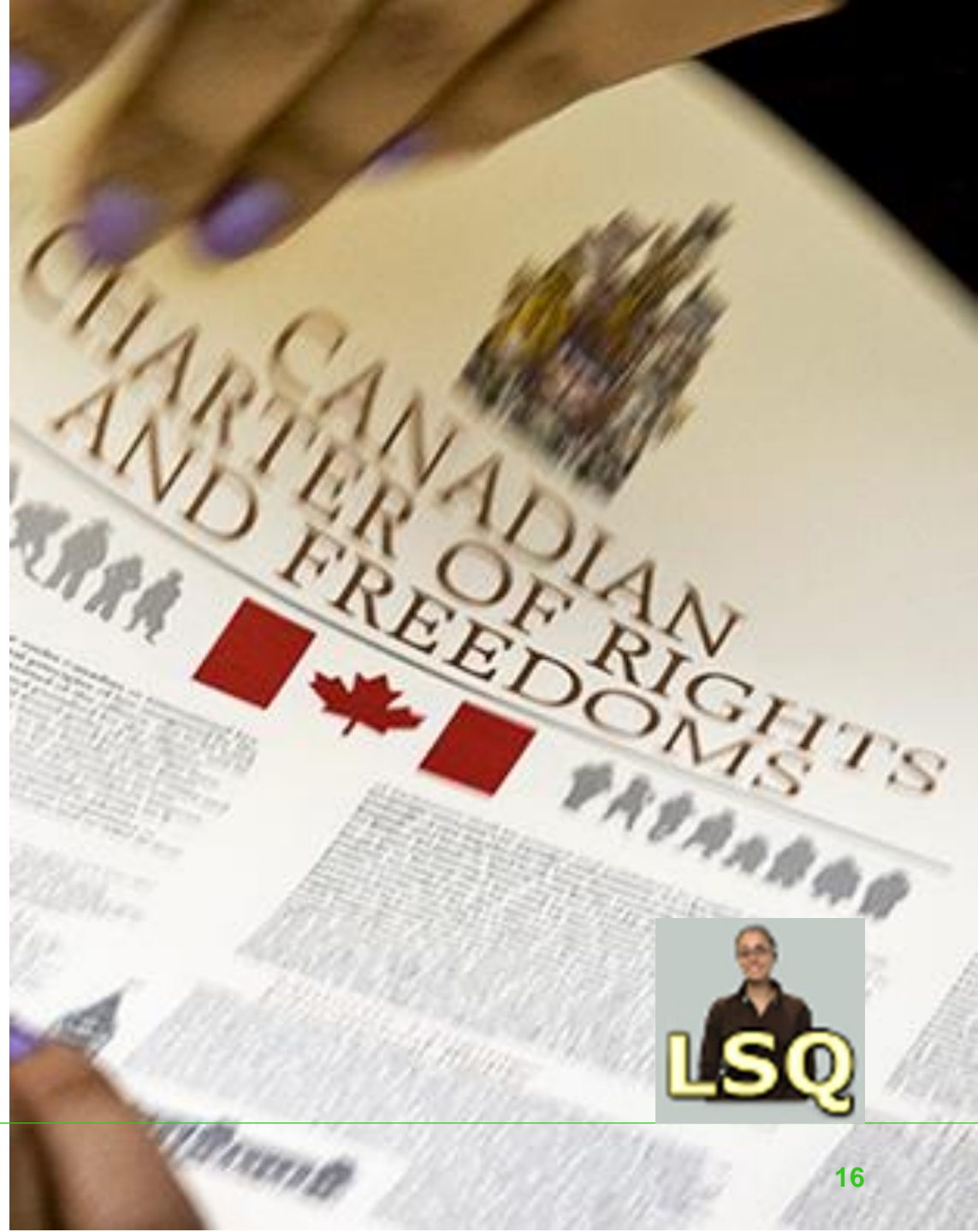
- Créer de bonnes habitudes au travail et aux études pour conserver un emploi ou poursuivre un programme
- Demander un accès à la communication de manière appropriée
 - La bonne personne, le bon moment, le bon service pour vous
- Respecter les lois
- Éviter les déchets et la pollution
- Sensibiliser les gens à vos besoins et au principe d'égalité
- Défendre vos intérêts et ceux des autres



Connaître ses droits

Chacun a un rôle à jouer dans la protection des droits d'accessibilité et de communication d'une personne sourde ou malentendante

- La loi sur l'accessibilité du Canada
- Charte canadienne des droits et libertés
- Commission des droits de la personne de l'Ontario
 - Politique et lignes directrices sur le handicap et l'obligation d'adaptation (https://www.chs.ca/sites/default/files/uploads/duty_to_accommodate_fact_sheet.pdf)
 - Offrir la possibilité de réussir — assurer une éducation sans obstacle pour les étudiants handicapés



Connaître ses droits

- Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)
 - loi promulguée en 2005 par l'Assemblée législative de l'Ontario, au Canada. Elle vise à améliorer les normes d'accessibilité pour les personnes vivant en Ontario souffrant de handicaps physiques et mentaux dans tous les établissements publics d'ici 2025.
- La loi sur les normes d'emploi et la loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail
 - réglementent la sécurité et l'emploi dans la province de l'Ontario
 - notamment les salaires, la durée maximale du travail, les heures supplémentaires, les vacances et les congés. De plus, la loi précise les responsabilités légales de l'employeur et de l'employé sur le lieu de travail.



Questions pour la réflexion

Comment gérez-vous les conflits ?

- Lorsque vous êtes confronté à un conflit, quelle est votre première réaction ?
 - Ex. : la colère, la frustration, la perte de lucidité, etc.
- Quelles sont les choses qui vous dérangent le plus dans un conflit ?
 - Ex. : des thèmes spécifiques, les croyances des autres, la personne avec laquelle vous êtes en situation de conflit
- Comment les autres décriraient-ils votre capacité à gérer les conflits ?
 - Comment cela peut-il avoir un impact sur vos objectifs ?



La résolution des conflits

COMPÉTITIONNER

Vouloir satisfaire un intérêt personnel sans se soucier des autres.

ÉVITER

L'une ou l'autre des parties, ou les deux, cherchent à esquiver le conflit.

FAIRE DES COMPROMIS

Les deux parties sortent gagnantes en renonçant à quelque chose.

S'ADAPTER

Une des parties cède la victoire à l'autre partie.

COLLABORER

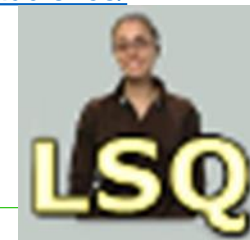
Les deux parties sont gagnantes.

Améliorez votre capacité à résoudre les conflits :

- Écouter et interpréter efficacement.
- Identifier des points de désaccord précis.
- Exprimer clairement ses propres besoins.
- Considérer le conflit comme une opportunité de croissance.
- Se concentrer sur des questions précises sans généraliser ni aggraver la situation.

Si les conflits ne peuvent être résolus de manière indépendante, adressez-vous au Tribunal des droits de l'homme de l'Ontario.

<http://www.sjto.gov.on.ca/tdpo/procedure-de-requete-et-dauidience/>



Autoreprésentation

En tant que représentant de vos propres droits, vous devez pouvoir :

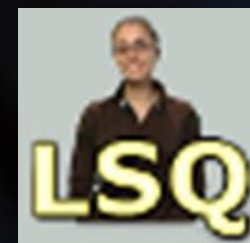
- décrire vos propres compétences et besoins;
- essayer et découvrir les aménagements qui fonctionnent le mieux pour vous;
- fixer vos propres objectifs et créer un plan pour les atteindre;
- savoir comment, à qui et quand demander de l'aide;
- prendre des décisions et en assumer les conséquences;
- connaître et comprendre vos droits, et savoir comment utiliser vos connaissances pour vous défendre et défendre vos besoins en matière d'accessibilité.



Autonomisation

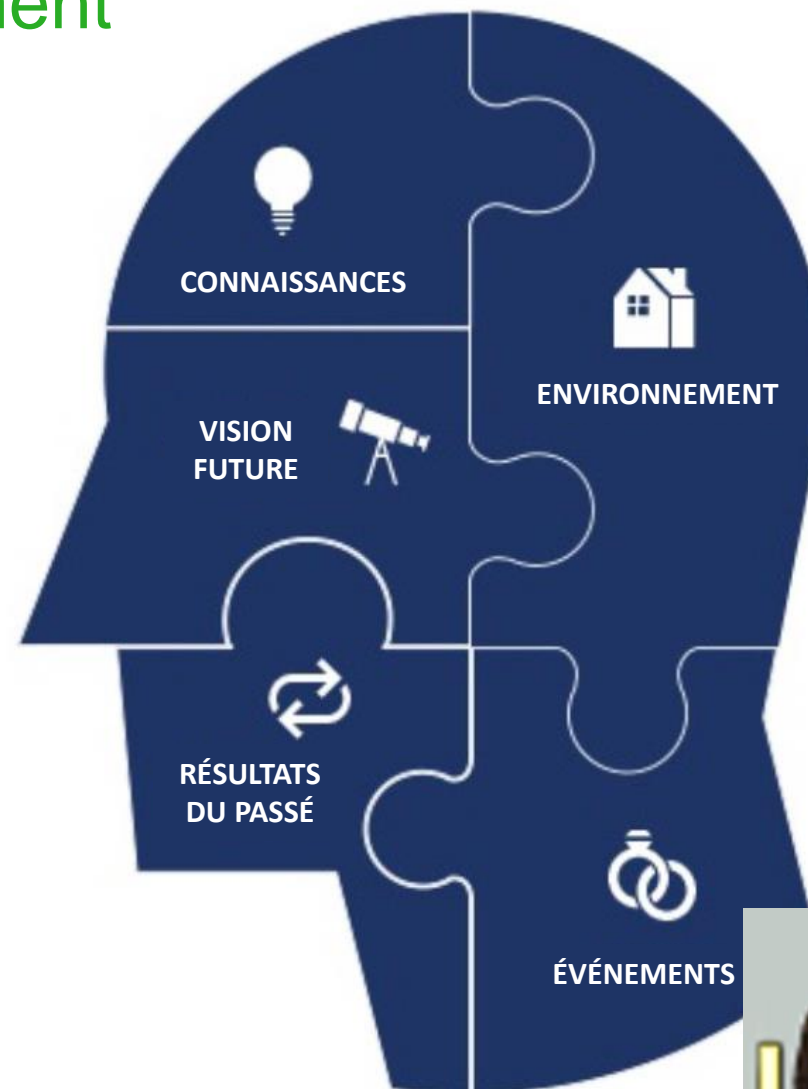
- La capacité de prendre ses propres décisions
- Comprendre que l'on peut échouer, mais tirer des leçons de cette expérience et en voir les aspects positifs.
- Ne pas abandonner !
- Apprendre ce dont on a besoin pour réussir et savoir le réclamer

<https://elearningindustry.com/culture-empowerment-beat-70-20-10-problem-secure-roi>



Impacts découlant de votre environnement

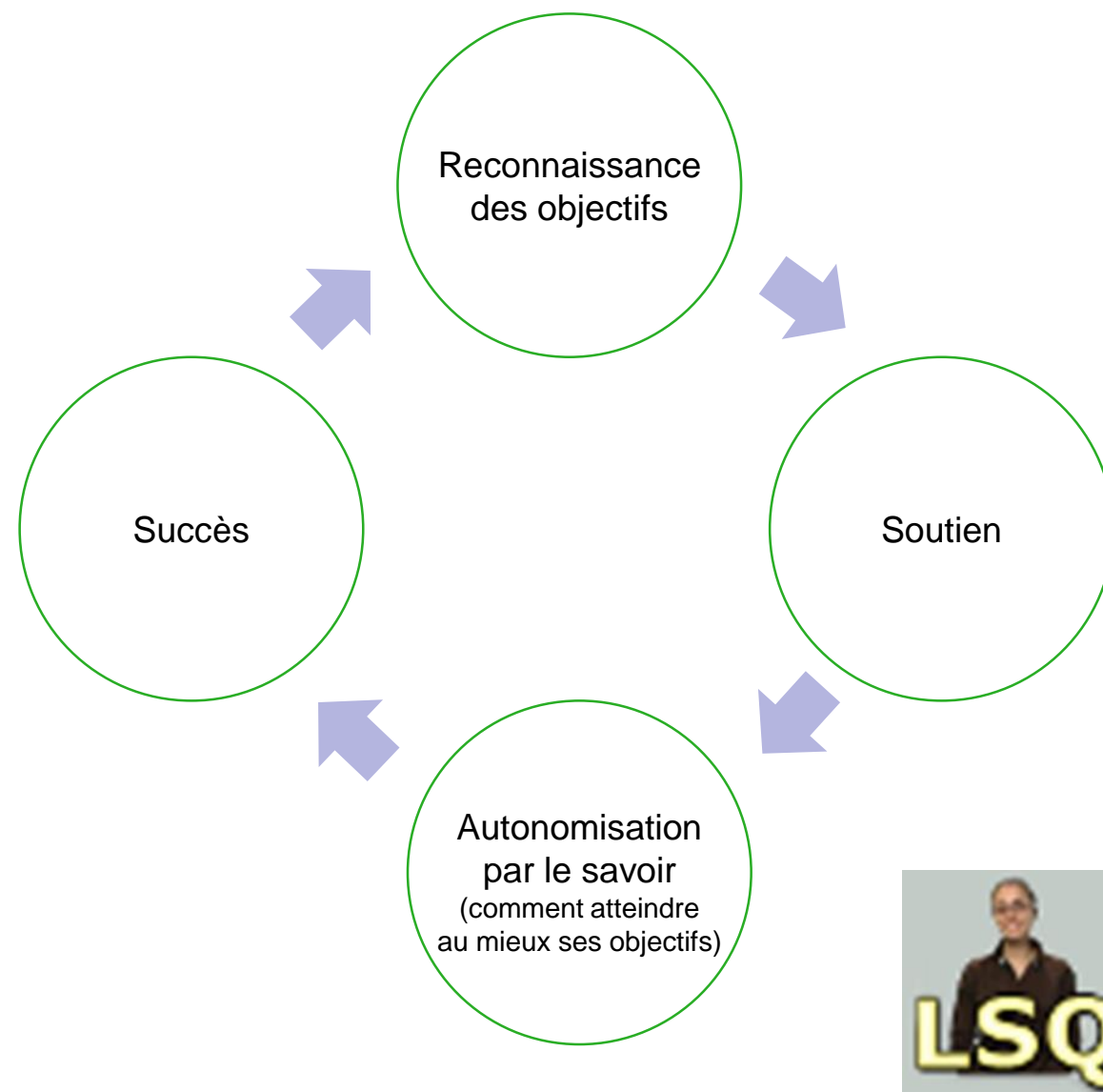
- Comment votre entourage vous perçoit-il?
 - Enseignants, famille, amis, employeurs, etc.
- Comment les gens réagissent-ils à votre égard?
- Comment créer des espaces, trouver des individus et une communauté qui vous aident à vous sentir en sécurité, valorisée, confiants et compris et à connaître le succès.
- Comment cela affecte-t-il le cycle d'autonomisation et la création d'une meilleure conscience de soi?



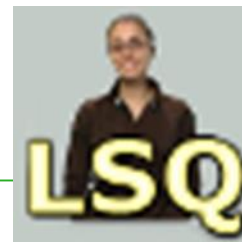
<https://medium.com/@jayyjones90/product-of-your-environment-or-product-of-your-peers-82a8534a3730>

Le cycle des objectifs SMART

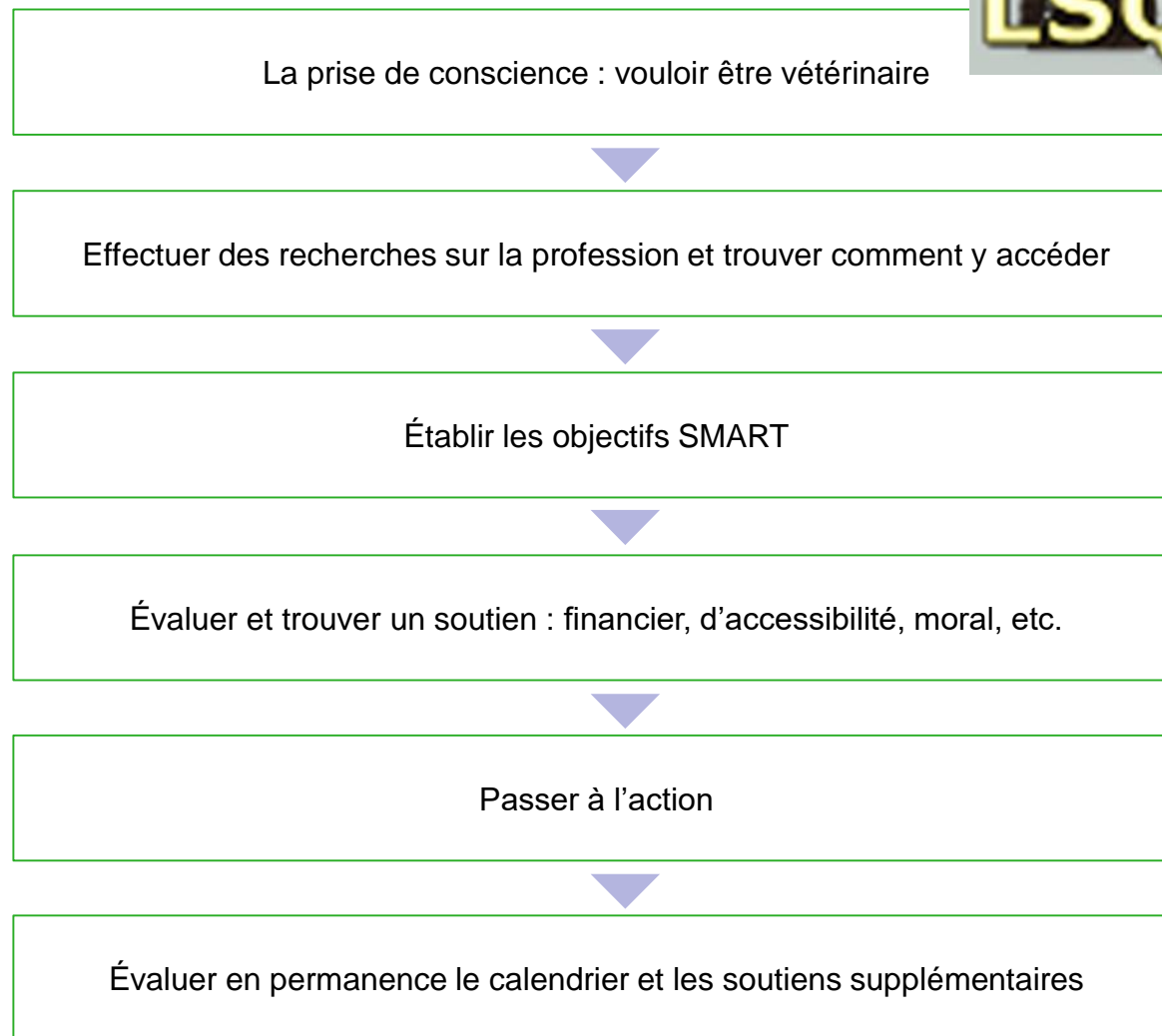
- **S**pécifique : bien défini, clair et sans ambiguïté
- **M**esurable : des critères précis qui jaugent vos progrès
- **A**tteignable : accessible et qui n'est pas irréalisable
- **R**éaliste : à portée de main, réaliste et adaptée à vos objectifs de vie
- **T**emporel : un calendrier clairement défini, comprenant une date de début et une échéance concrète



Exemple d'établissement d'objectifs



- **S**pécifique : Vous voulez être vétérinaire
- **M**esurable : Repérer les dates limites, les notes requises et les conditions d'accès à l'enseignement postsecondaire
- **A**tteignable : Disposez-vous des outils et des ressources nécessaires pour atteindre cet objectif ? Si ce n'est pas le cas, où pouvez-vous les trouver ?
- **R**éaliste : Cela correspond-il à vos intérêts personnels, vos capacités et vos convictions?
- **T**emporel : Renseignez-vous sur les dates limites et les délais de dépôt des candidatures, sur les lieux où vous devez vous rendre et sur la façon de gérer votre temps.



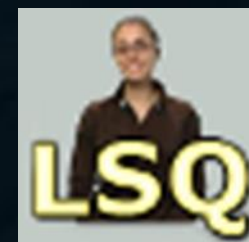
CHEMINEMENT



Enseignement postsecondaire

Pourquoi faire des études collégiales ou universitaires ?

- Les taux d'emploi augmentent
 - La croissance économique et les besoins en remplacement devraient créer près de 6 millions de nouveaux emplois d'ici 2024, dont les deux tiers nécessiteront un enseignement collégial, universitaire ou professionnel.
- Cela vous permet de vous découvrir, de découvrir d'autres cultures/personnes, d'explorer les possibilités de carrière et de mesurer votre niveau d'intérêt pour le programme que vous avez choisi
- L'enseignement postsecondaire renforce les compétences non techniques telles que la résilience, l'initiative et le travail d'équipe
- Les personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur gagnent 39 % de plus.



La différence entre les programmes des collèges et ceux des universités

COLLÈGE

- Offrent des programmes de diplômes et de certificats à temps plein et à temps partiel
- Ont tendance à être plus axés sur la carrière
- Coûtent moins cher
- Selon le programme, prennent moins de temps
- **Où trouver des programmes intéressants :**
<https://www.ontariocolleges.ca/fr/programmes>
- **Comment postuler :**
<https://www.ontariocolleges.ca/fr/faire-demande>

UNIVERSITÉ

- Diplômes de premier cycle (licences), programmes d'études supérieures (maîtrises et doctorats)
- Se concentrent sur les programmes professionnels et universitaires
- Coûtent plus cher
- Nécessaires pour certaines carrières
- **Où trouver des programmes intéressants :**
<https://www.ontariouniversitiesinfo.ca/fr/programmes>
- **Comment postuler :** <https://www.ouac.on.ca/fr/>



Vous rencontrez des obstacles ou vous avez peur de vous engager ?

Programmes spécifiques pour les étudiants sourds :

- George Brown College, Toronto, ON
- Gallaudet University, Washington, DC
- Madonna College à Livonia aux É-U, NTID à Rochester aux É-U.

Programmes d'étude de mise à niveau :

- <https://www.georgebrown.ca/programs/academic-upgrading-program-a751>

Comprenez que vous n'êtes pas « pris au piège ». Il existe de nombreuses possibilités pour changer de programme, effectuer un transfert vers d'autres programmes ou vers un enseignement supérieur, des programmes additionnels qui peuvent s'accumuler et vous fournir les connaissances et les compétences supplémentaires nécessaires pour atteindre vos objectifs. **Contactez les « conseillers pédagogiques » des établissements scolaires pour vous renseigner sur ces possibilités.**



Vos responsabilités pour réussir vos études supérieures :

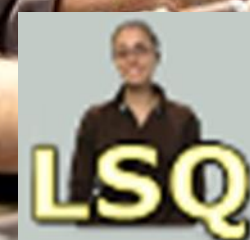
- Les règlements régissant l'éducation spécialisée et les aménagements pour les étudiants handicapés sont différents au secondaire et aux études supérieures.
- Assurez-vous de contacter à l'avance (dès que possible) le bureau de l'accessibilité de l'établissement postsecondaire que vous fréquenteriez, afin de prendre les dispositions nécessaires pour les services d'accès dont vous avez besoin, y compris les services d'interprétation, le sous-titrage, la prise de notes, etc.
- Faites une liste des accommodations et des conditions d'accès dont vous avez besoin afin de pouvoir parler en toute confiance de vos besoins lors de votre rencontre avec le conseiller du bureau des services aux personnes handicapées.
- Contactez le bureau d'aide financière de l'établissement d'enseignement supérieur que vous fréquentez si vous avez des questions concernant les bourses, le RAFFEO, les prêts, etc.
- Ressource supplémentaire : <https://www.transitionresourceguide.ca/fr/ressources/droits-et-responsabilites>



Apprentissage

Pourquoi suivre une formation d'apprenti ?

- Cela vous permet de gagner de l'argent tout en apprenant.
- Cela vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir.
- C'est mieux pour les étudiants qui préfèrent une approche pratique.
- Les attentes salariales sont plus élevées.
- Les coûts des programmes pourraient être moins élevés.
- Pour plus d'informations :
<https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario>



Voies vers l'apprentissage

Au secondaire

- Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)
 - Débute en 11e ou 12e année par le biais du programme d'enseignement coopératif
- Programmes à double reconnaissance de crédit

Voies des programmes collégiaux

- <https://www.ontariocolleges.ca/fr/faire-demande/metiers-specialises>
- <https://skilledtradescollege.ca/>

Autres voies :

- Voie d'apprentissage traditionnelle (directe)
- Majeure Haute Spécialisation
- Programmes de préapprentissage
- Formation approuvée par l'industrie ou un syndicat

<http://www.skillsontario.com/pathways-to-apprenticeship>



Demandes de bourses et de prêts

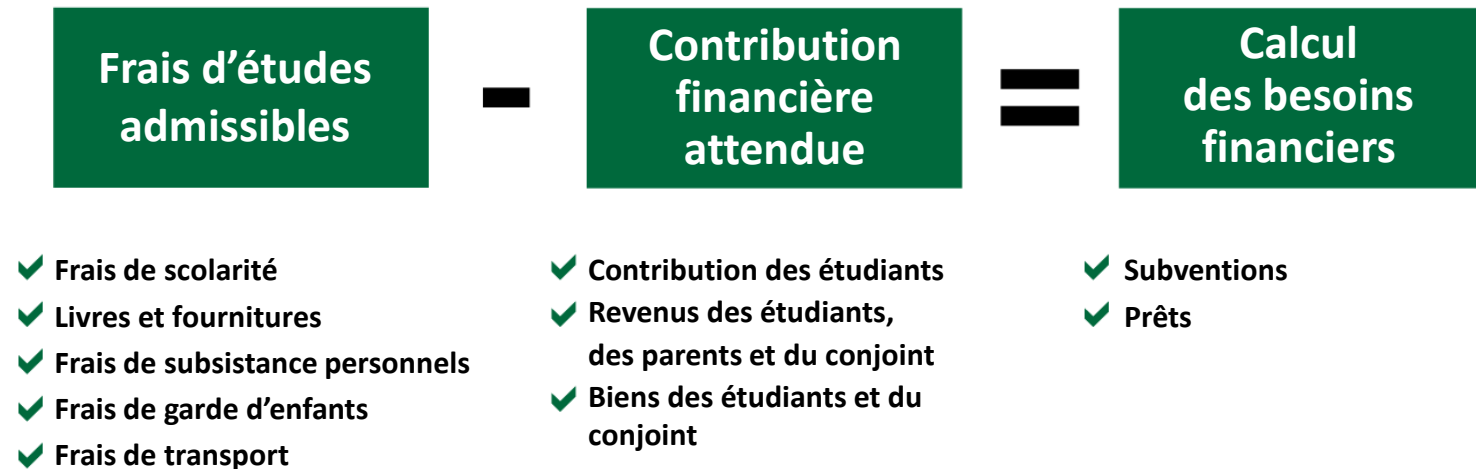
- Il existe de nombreuses bourses et possibilités de prêts, y compris des bourses offertes par la SCO.
- Lorsque vous postulez une bourse d'études ou de perfectionnement, adressez-vous au plus grand nombre possible et assurez-vous d'obtenir des commentaires sur la façon de faire ressortir votre candidature.
- Plus de bourses d'études et de perfectionnement :
 - <https://www.scholarshipscanada.com/>
 - <https://www.disabilityawards.ca/deaf-hard-of-hearing/>
- Pour les apprentissages :
 - <https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-colleges-et-universites>
 - Subvention incitative aux apprentis pour les femmes
 - Subvention incitative aux apprentis (SIA)
 - Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti



Ressources financières : RAFEO

(Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario)

- Ce programme est conçu pour offrir un soutien aux étudiants à temps partiel et à temps plein (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-presenter-une-demande-au-rafeo>)
- Bourse d'études pour personnes handicapées (BEPH)
- Bourse canadienne servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente (BC-ESEIP)



<https://www.stclaircollege.ca/financial-aid/osap>



Emploi

Points à considérer avant :

- Préférence de lieu, transport, temps plein ou temps partiel, attentes salariales, avantages sociaux, ce que vous aimez/ce qui vous motive, ce que vous savez faire, etc.

Créer des attentes réalistes :

- Comprendre votre niveau d'expérience et vos compétences dans vos choix d'emploi et de carrière

Ce dont vous avez besoin avant de commencer :

- Rédiger et comprendre l'objectif des CV et des lettres de présentation
- Déterminer les meilleurs moyens de rechercher et de postuler un emploi
- Pratiquer les techniques d'entretien d'embauche
- Comprendre comment conserver un emploi valorisant



Curriculum vitae et lettres de présentation

- Tous les CV et toutes les lettres de présentation doivent être spécifiques à l'emploi, avec vos qualifications, vos compétences transférables et une explication des raisons pour lesquelles vous êtes la personne la plus qualifiée.
- Veillez à fournir des détails précis : longueurs, nombres, pourcentages, etc.
 - P. ex. : J'ai recueilli tel _____ montant d'argent ; j'ai augmenté la production de 50% ; j'ai 7 ans d'expérience directe.



Principaux types de curriculum vitae

Fonctionnel

- Met l'accent sur vos compétences et votre expérience
- À utiliser de préférence avec une expérience professionnelle limitée et une formation récente
- Le meilleur style si vous changez d'orientation de carrière

Chronologique

- Place votre expérience professionnelle la plus récente en premier
- À utiliser de préférence lorsque les antécédents professionnels sont pertinents par rapport à l'objectif de l'emploi ou s'appliquent davantage que les études.
- Meilleur style en cas de lacunes dans les antécédents professionnels

Combinaison des deux

- Le meilleur des deux styles
- Choix personnel, permet la flexibilité

Autres :

- Infographiques, non traditionnelles, ciblées (ce qui devrait toujours être le cas dans une certaine mesure)



Lettres de présentation



Salutation — p. ex., Cher John Smith,

Paragraphe 1 :

- Pourquoi vous les contactez.
- Comment vous avez entendu parler de l'organisation ou du poste.

Paragraphe 2 :

- Un aperçu de votre expérience professionnelle, des formations que vous avez suivies et des compétences qui vous aideront à exercer les fonctions du poste.

Paragraphe 3 :

- Exprimez votre confiance dans vos capacités.
- Indiquez la méthode de contact que vous préférez pour un entretien ou pour répondre à leurs questions.

Paragraphe 4 :

- Remerciez le destinataire d'avoir pris le temps de lire votre demande, ajoutez les salutations et votre signature ainsi que votre nom dactylographié.

Exemples en ligne :

<https://www.indeed.com/career-advice/cover-letter-samples>

Rechercher et postuler

La recherche :

- En ligne :
 - Banque d'emplois pour un domaine professionnel précis
 - P. ex. : Services sociaux — Charity Village
 - Autres exemples : Indeed, LinkedIn, Guichet-emploi Canada
- En personne :
 - Trouver une annonce d'emploi dans la vitrine d'un magasin; se rendre sur un lieu de travail pour s'informer sur les postes qui pourraient être à pourvoir ou pour se renseigner sur les modalités de candidature.
- Relations :
 - Travail bénévole, placement, ou personnes que vous connaissez (ou qu'ils connaissent)

Postuler :

- Assurez-vous de bien lire la description de l'emploi
- Adaptez votre candidature à l'emploi spécifique auquel vous postulez
- Postulez l'emploi conformément à la demande formulée dans la description du poste ou dans l'annonce
 - Si aucune lettre de présentation n'est demandée, vous n'en avez pas besoin, mais vous pouvez toujours en joindre une si vous le voulez



L'entretien

- Veillez à expliquer vos besoins en matière d'accessibilité et à demander de l'aide le cas échéant (réservation d'un interprète, droits, questions des employeurs)
 - Préparez vos réponses aux questions comportementales selon la méthode STAR :
 - Situation, Tâche, Action, Résultat
 - P. ex. : Pouvez-vous me parler d'une fois où ...?
 - Faites des recherches sur l'emploi et l'entreprise
 - Passez en revue les exigences du poste et sa description. Si vous le pouvez, parlez à des personnes qui travaillent déjà au sein de l'entreprise.
 - Sachez où se trouve le lieu de l'entretien.
- Ce qu'il faut apporter :
 - Des copies supplémentaires de votre curriculum vitae, de vos diplômes (au besoin), de vos références
 - Une liste de questions potentielles à poser (préparez-en quelques-unes avant l'entretien, cela montre votre intérêt pour le poste et l'entreprise)
 - Des pastilles de menthe pour l'haleine...



Présentation

- Les premières impressions comptent :
 - Soyez à l'heure, organisé et prêt avec les outils pour réussir !
 - Soyez habillé de manière appropriée et propre.
 - Gardez un contact visuel et souriez.
- Soyez attentif à votre langage corporel :
 - Ne soyez pas agité, ne vous bercez pas.
- Prenez votre temps et réfléchissez bien à vos réponses aux questions :
 - Soyez aussi précis que possible.
 - Essayez de ne pas utiliser les mots « habituellement », « toujours » ou « jamais ».
 - Utilisez des énoncés au « je ».
- Ayez confiance en vos capacités :
 - Transformez vos faiblesses en forces.
- Laissez vos bagages personnels à la porte
 - Ne parlez d'aucun problème personnel pendant l'entretien.
- Ne formulez pas de commentaires négatifs à propos de l'organisation.



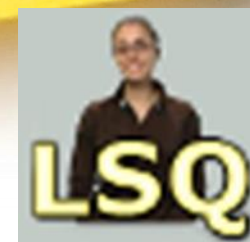
Faites le suivi

Après avoir postulé un emploi :

- Veillez à attendre environ 5 jours ouvrables à compter de la date limite d'inscription avant de faire le suivi.

Après votre entretien :

- Contactez vos références pour savoir si on a pris contact avec eux
- Prenez contact avec l'entreprise au bout d'une semaine après l'entretien
- Envoyez un courriel de remerciement après l'entretien



À quel moment devez-vous divulguer votre degré d'audition?

- C'est à VOUS de décider comment et quand vous voulez révéler votre degré d'audition.
- Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Vous pouvez choisir ou non de révéler votre degré d'audition dans votre lettre de présentation ou curriculum vitae, mais il est important d'être prêt à y répondre si on vous questionne à ce sujet.

Astuces :

- Vous n'êtes pas obligé de révéler le degré d'audition sur votre demande d'emploi, mais si vous êtes contacté pour un entretien, il se peut que vous deviez solliciter un accommodement, c'est alors que vous en ferez état.
- Si un employeur est à la recherche de diversité, il peut être préférable de l'indiquer sur votre candidature
- Dans le cas d'une formation scolaire ou d'autres formulaires de candidature, vous pouvez le divulguer pour vous assurer que des accommodements sont offerts.



Briser les murs du son au travail !

- Les étudiants peuvent se servir de cette ressource pour eux-mêmes ou pour aider leurs employeurs
- L'initiative « Breaking the Sound Barriers at Work » a été créée pour permettre aux employeurs de mieux comprendre les problèmes rencontrés par les personnes sourdes ou malentendantes et les enjeux liés à l'accessibilité.
- En enseignant différentes approches de communication et en démontrant les meilleures pratiques sur le lieu de travail, « Breaking the Sound Barriers at Work » explique comment il est possible de parvenir à l'accessibilité pour tous les employés.
- Propose aux employeurs des ressources précises sur les communications, les responsabilités légales, la culture sur le lieu de travail et l'inclusion.
- <https://breakingsoundbarriersatwork.ca/>



RESSOURCES



Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

- En tant que personne sourde et malentendante, vous pouvez être admissible au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ODSP).
 - Prestations offertes, pour vous et votre famille, y compris les médicaments sur ordonnance et les soins de la vue.
 - <https://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/odsp/index.aspx>
- Soutien du revenu
 - Aide financière fournie chaque mois pour contribuer aux frais de subsistance essentiels, comme des vêtements, de la nourriture et un logement. Le soutien du revenu inclut également des prestations, y compris pour les médicaments délivrés sur ordonnance et les soins de la vue.
 - <https://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/odsp/index.aspx>
- Soutien de l'emploi
 - Services et soutiens pour aider les clients handicapés à trouver un emploi et à le conserver et à faire avancer leur carrière.
 - https://mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/odsp/employment_support/ES_Eligibility.aspx



Soutiens supplémentaires

- Société canadienne de l'ouïe — Ressources pour les jeunes
 - <http://www.chs.ca/resources-youth-hearing-loss>
- Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS)
 - <https://neads.ca/fr/>
- Fondation canadienne pour le développement de carrière
 - <https://ccdf.ca/formation-et-des-ressources-de-formation/?lang=fr>
 - https://www.ocali.org/up_doc/Quickbook_of_Transition_Assessment.pdf
- The Conference Board of Canada - Compétences en matière d'employabilité
 - https://www.conferenceboard.ca/docs/default-source/educ-public/esp2000.pdf?sfvrsn=dd440e69_0&AspxAutoDetectCookieSupport=1
- Marché du travail de l'Ontario
 - <https://www.iaccess.gov.on.ca/labourmarket/search.xhtml?commonTask=Y>
- Ministère des Collèges et Universités
 - <https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-colleges-et-universites>



Nous sommes là pour vous aider !

Téléphone :

- 1-866-518-0000
- TTY : 1-877-215-9530

Renseignements généraux sur Skype :

- Skype (ASL) : Ask CHS
- Skype (LSQ) : Demande SCO

Courriels :

- Questions et demandes d'ordre général :
info@chs.ca
- Conseil en matière d'accessibilité :
accessibilityconsulting@chs.ca

- Enseignement de l'ASL : asleducation@chs.ca
- Audiologie : audiology@chs.ca
- Matériel de communication : sales@chs.ca
- Counseling : Counselling@chs.ca
- Services de l'emploi :
employmentservices@chs.ca
- Services d'interprétation : interpreting@chs.ca
- Services de formation à l'alphabétisation :
literacytraining@chs.ca
- Services de traduction et de sous-titrage :
translation@chs.ca



ANNEXES



Termes importants : leur signification et la façon dont ils s'appliquent à vous

Les étudiants Sourds s'identifient à la communauté des Sourds en tant que groupe culturel distinct, à son patrimoine et à sa littérature. Ils utilisent la langue des signes, comme l'American Sign Language (ASL) ou la Langue des signes québécoise (LSQ), pour communiquer.

- Les étudiants Sourds et devenus Sourds oraux s'appuient sur une combinaison de lecture labiale, de paroles et de langage des signes pour communiquer.

Les étudiants malentendants ont tendance à utiliser le langage parlé et l'audition résiduelle pour communiquer, en plus des stratégies de communication qui peuvent inclure la lecture labiale, les appareils auditifs, le langage des signes et des dispositifs techniques.



Termes importants (suite)

L'audisme est une forme de discrimination fondée sur la capacité d'une personne à entendre ou à se conformer aux comportements d'une personne entendante, y compris l'expression des croyances qu'une personne entendante ou une personne sourde qui se comporte d'une manière s'approchant davantage de celle d'une personne entendante, en apparence, en termes de communication et d'utilisation du langage, est plus intelligente, qualifiée, cultivée et prospère qu'une autre personne qui peut être culturellement sourde ou avoir une préférence pour l'utilisation du langage gestuel ou d'un mode de communication ne ressemblant pas à celui employé par les personnes entendantes.

La discrimination fondée sur la capacité physique se définit comme un système de croyances, comparable au racisme, au sexisme ou à l'âgisme, qui considère les personnes ayant une déficience ou qui sont sourd ou malentendant comme étant moins dignes de respect et de considération, moins aptes à contribuer ou à participer, ou ayant moins de valeur intrinsèque que les autres. La discrimination fondée sur la capacité physique peut se manifester de manière consciente ou inconsciente, et peut être ancrée dans les institutions, les systèmes ou la culture générale d'une société.



Références

- Blair, K. A. (2015). Looking to the Future: Considering the Educational Transitions of Deaf Youth in Ontario. London, Ontario, Canada : The University of Western Ontario.
- Société canadienne de l'ouïe. (2020, 07 07-12). Récupéré sur CHS.ca : <https://www.chs.ca/fr/>
- Durham Catholic District School Board. (2016-2017). Pathways to Student Success.
- Garberoglio, C., Schoffstall, S., Cawthon, S., Bond, M., et Ge, J. (2014). The Role of Self-Beliefs in Predicting Postschool Outcomes for Deaf Young Adults. *Dev Phys Disabil*, 26:667–688.
- Gouvernement du Canada. (2020, 07 10). Subventions aux apprentis. Récupéré auprès du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/apprentis/subventions.html>
- Kaempf & Harris. (2020, 07 10). 6 Reasons you should consider a Skilled Trade Career. Récupéré sur Kaempf & Harris Sheet Metal : <https://www.kaempfandharris.com/industry-news/6-reasons-you-should-consider-a-skilled-trade-career#:~:text=Trade%20careers%20give%20you%20practical,tradess%20are%20always%20in%20demand.>
- La première financière du savoir. (2020, 07 10). Avantages des études supérieures. Récupéré sur La première financière du savoir : <https://premierefinancieredusavoir.ca/au-sujet-des-reee/avantages-des-etudes-superieures.aspx>
- Powers, S. (2011). Learning from Success: High Achieving Deaf Students. *deafness & education international*, Vol. 13, N° 3, 92–109.
- Powers, S., Gregory, S., & Thoutenho, E. (1999). The educational achievements of deaf children: a. *Deafness & Education International*.
- Punch, R. (2016). Employment and Adults Who are Deaf or Hard of Hearing: Current Status and Experience of Barriers, Accommodations, and stress in the workplace. *American Annals of the Deaf*, Vol. 161, N° 3, 384-397.





CANADIAN[™]
HEARING
SERVICES
RAISING THE BAR

MERCI

